



Commun à l'ensemble des épreuves organisées sous le nom « Challenge Aramis », le concept se décline de la même manière quelle que soit l'arme, en lien avec le règlement fédéral en vigueur dans la catégorie concernée.

Les enjeux :

- ⇒ Dynamiser la pratique compétitive chez les jeunes ;
- ⇒ Favoriser les relations entre les jeunes sportifs au sein du club et au dehors ;
- ⇒ Favoriser la détection et la sélection des meilleurs éléments des territoires ;
- ⇒ Proposer une préparation optimale pour les importantes échéances officielles ;

Le Challenge Aramis se déroule sur deux jours.

L'évènement se compose **d'une compétition par équipes et une compétition individuelle.**

La composition des équipes est libre, et les sportifs peuvent être issus d'un même club, de clubs différents, de sélections ou de structures régionales et étrangères.

Une pré-inscription est nécessaire via le formulaire prévu (Cf. Site internet www.challenge-aramis.com).

Les équipes françaises auront ensuite jusqu'au mercredi précédant la compétition pour finaliser l'engagements de leurs tireurs sur l'extranet fédéral.

LE CHALLENGE ARAMIS

Déroulement

Le planning prévu est le suivant :

Samedi :

- ⇒ Pointage des équipes
- ⇒ Tour de poules de la compétition par équipes
- ⇒ « Tournoi Porthos » (*individuel*)
- ⇒ Buffet / Cocktail

Dimanche :

- ⇒ Matches du tableau de la compétition par équipes
- ⇒ Matches de classements jusqu'aux finales
- ⇒ Remise des récompenses



La formule :

Les matchs se déroulent en relais à l'italienne selon la réglementation F.I.E. en vigueur pour la catégorie concernée (36 points pour les M15, 45 points pour les catégories supérieures).

Le tour de poule de 4 équipes sera privilégié.

Un tableau de 32 (ou 16), puis des matchs de classement sont prévus pour attribuer toutes les places (*autant d'assauts pour chaque équipe, pas de repêchage*).

Le concept :

Le règlement des rencontres s'appuie sur le règlement sportif fédéral de la F.F.E.

La compétition est ouverte aux licenciés(es), de la catégorie concernée.

Une équipe est composée de 3 tireurs(ses) + 1 éventuel(le) remplaçant(e).

Le nombre d'équipes est limité à 16 chez les filles et 24 chez les garçons.

Dans le cas où l'effectif serait dépassé, seront considérées prioritairement les inscriptions des sélections et structures régionales, des sélections étrangères, des entités s'inscrivant dans une démarche de mixité, puis, en dernier lieu, le niveau sportif (*classement national des trois tireurs les mieux classés de l'équipe*).

Inscriptions :

Une **inscription par le formulaire, accessible sur le site du challenge, est impérative.**

⇒ Lien vers le site web de la compétition : **www.challenge-aramis.com**

Pour les équipes françaises, les compositions d'équipes devront être déposées sur le site extranet de la FFE (*inscriptions en ligne*) jusqu'au mercredi soir minuit.

Limité à deux équipes par arme, il n'est possible d'inscrire deux équipes masculines que si au moins une équipe féminine est présente.

Droits d'engagement : **70 € / équipe**

Le règlement s'effectue en ligne sur le site de la compétition (*via la plateforme Hello-asso*).

Il peut être prévue une période d'inscription anticipée à un tarif préférentiel.

L'inscription ne sera validée qu'à réception du règlement.

Aucune inscription ne sera acceptée sur place.

Arbitrage :

Un arbitre est demandé dès l'inscription de la première équipe.

Un deuxième arbitre est demandé si plus de deux équipes sont inscrites.

Dans le cas où il ne s'avèrerait pas possible de mobiliser un arbitre, l'organisation fera son possible pour en fournir un (*si demande anticipée au préalable*).

Une pénalité de 120€ sera demandée pour pallier à son indemnisation et à son accueil.

LE TOURNOI PORTHOS

REGLEMENT

Un défi individuel au cœur de la compétition par équipes.

Compétition mixte individuelle.



Inscriptions :

Tous les participants du « Challenge Aramis » par équipe **sont automatiquement et gratuitement inscrits** pour le « Tournoi Porthos ».

Tout escrimeur de la catégorie ne participant pas à la compétition par équipe peut s'inscrire, moyennant un engagement de 5€. Pour ces sportifs, le pointage s'effectuera sur le lieu du tournoi, jusqu'à 2 heures avant l'heure programmée du début du tournoi.

Formule :

Tableau d'élimination directe **mixte et aléatoire, en une touche**, une minute.

Le règlement est celui utilisé dans le cadre d'une « mort subite ».

Un tirage au sort, au début du match, détermine le vainqueur en cas d'égalité à la fin du temps imparti.

Pas de repêchage.

Horaires :

Ces horaires sont donnés à titre indicatif, au regard des dernières éditions.

Ils sont susceptibles de varier selon les organisateurs.

⇒ 15h00 - Clôture des inscriptions extérieures

⇒ 17h00 – Début du tableau de 128 (ou 256)

⇒ 18h30 – Finale

Déroulement :

Le tournoi se déroule en deux phases :

Selon l'effectif, les tireurs sont répartis dans huit ou seize mini-tableaux.

Le vainqueur de chaque mini-tableau entre parmi les « finalistes » du Tournoi.

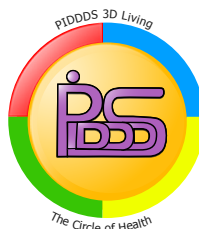
Ces finalistes s'affrontent dans un nouveau tableau défini de manière aléatoire jusqu'à ce qu'il n'en reste plus qu'un(e).

Récompenses :

Chaque « finaliste » reçoit un souvenir de sa performance.

Seul le (*ou la*) vainqueur(e) est récompensé(e). Il (*ou elle*) remporte une tenue FIE, offerte par notre partenaire matériel officiel *.

Avec le soutien des partenaires de « Aramis & Cie » :



(*) Partenaire officiel du « Tournoi Porthos »

